

ACCEPTÉ

Séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue en présentiel à la salle multi de l'édifice Marcel-Simoneau du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, **le mardi 28 mai 2024 à 18 h 30.**

**Présences :** Mme Katerine Roy, présidente, M. Étienne Paradis, vice-président, Mmes Valérie Gagnon et Sonia Bilodeau, M. Philippe Grenier, membres parents; MM. Marc Boutin, Patrick Gauthier et Mmes Lynda Lamoureux, Claudie Potvin et Annie Léveillé, membres du personnel; Mmes Rachel Quirion et Sonia Loranger, MM. Frank Meunier et Luciano Martin Ayala Valani, membres de la communauté; M. François Bérard, représentant du personnel d'encadrement sans droit de vote; MM. Sylvain Racette, directeur général et Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration, Mme Isabelle Boucher, directrice générale adjointe aux affaires éducatives; MM. Donald Landry, secrétaire général, et Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications.

M. Marc-Antoine Rouillard a prévenu de son absence.

#### **Quorum de la séance**

Le quorum est constaté à 18 h 33.

#### **1. Mot de bienvenue, intentions de la rencontre et rappel sur les normes de fonctionnement du CA et les déclarations de conflit d'intérêts**

Mme Katerine Roy, présidente, présente les intentions de la rencontre et fait un rappel des règles de fonctionnement du CA.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

##### **CA 2024-164**

Sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du mardi 28 mai 2024, en devant le point 4, « Parole du public et suivi », entre les points 2 et 3.

#### **4. Parole du public**

M. Karl Lachance, enseignant, parle au nom du groupe d'employés de l'école Le Goéland présent à la séance.

M. Alexandre Boutin, représentant du Syndicat du personnel technique et administratif du CSSRS, partage des commentaires et préoccupations au CA relativement à la *Politique relative au télétravail* à être adopté en juin prochain.

#### **3. Adoption de la structure administrative des directions d'école**

##### **CA 2024-165**

Le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* prévoit que le

conseil d'administration adopte une structure administrative des cadres d'école qui établit notamment le nombre de cadres par école et la classe de chaque poste :

- compte tenu des travaux effectués afin de réviser le modèle de répartition des effectifs des directions et directions adjointes d'écoles du primaire dans une démarche d'amélioration continue;
- compte tenu que l'équipe qui a travaillé sur ce nouveau modèle est constituée de représentants des directions d'écoles du primaire, des services des ressources humaines et des ressources financières en présence du directeur général;
- compte tenu que le nouveau modèle est davantage représentatif des différents critères et de la charge de travail que représente chacun de ces critères;
- compte tenu de la consultation et de l'approbation très majoritaire de l'ensemble des directions et directions adjointes au sujet des critères constituant ce modèle;
- compte tenu de la volonté de favoriser l'équité entre les écoles;
- compte tenu que la structure administrative des directions du secondaire, déterminée à même les ressources qu'elles reçoivent (système de pointage), demeure stable;
- compte tenu de la participation aux travaux des représentants de l'Association des directions d'école de l'Estrie.

Sur la proposition de Rachel Quirion, il est unanimement résolu d'adopter la structure administrative des directions d'école pour l'année scolaire 2024-2025 telle que présentée.

#### **5. Informations de l'équipe de la Direction générale**

M. Sylvain Racette, directeur général, rappelle que le budget 2024-2025 doit être adopté à la prochaine séance publique du 25 juin 2024 et qu'une séance de travail préalable du Comité de vérification est prévue le 18 juin.

#### **6. Parole des membres du CA**

M. Philippe Grenier félicite et remercie les participants au Relais O2.

#### **7. Levée de l'assemblée**

À 19 h 07, sur la proposition de Mme Valérie Gagnon, il est unanimement résolu de lever la séance.

---

**Katerine Roy,**  
**Présidente**

---

**Donald Landry,**  
**Secrétaire général**